

Enquête parlementaire sur le régime économique.

Voici le texte officiel du questionnaire concernant l'industrie cotonnière :

1. Quelles sont les observations que vous avez à présenter sur le tarif concernant les fils de coton en ce qui touche les différents numéros. (Se reporter au tarif ci-annexé.)

2. Considérez-vous que ce tarif soit suffisant ou demandez-vous des modifications ? Dans le cas de l'affirmative, quelles sont ces modifications ?

3. Quelle est approximativement la quantité de fils qui entre dans votre production ? En quels numéros ? Quelle est l'influence exercée sur votre marché par l'introduction des fils étrangers dans d'autres parties de la France ? Quelle est l'influence exercée par l'entrée des tissus étrangers ?

4. Quelle est la provenance des cotons que vous employez ? Quel est le prix, rendu dans un port français ? Que vous contentent-ils du port à votre établissement ? Existe-t-il un écart normal entre le prix du coton au Havre, à Marseille, à Anvers, à Liverpool ?

5. De quels moteurs vous servez-vous ? Si c'est un moteur hydraulique, quelle force en chevaux développe-t-il ? (1) Combien vous coûte-t-il par année, tout compris (location de la chute d'eau, achat, entretien, etc.) du moteur, etc.) Si vous vous servez d'une machine à vapeur, quelle est sa force en chevaux ? (1) Combien vous coûte-t-elle par année, tout compris (achat, entretien, combustible, etc.) Quel combustible employez-vous ? A quel prix vous revient-il ? Quelle quantité en consommez-vous par an et par 100 kilogrammes de coton filé ?

6. Combien de broches avez-vous dans votre établissement ? Combien d'ouvriers employez-vous par 1,000 broches ? Quelle est la proportion des hommes, femmes et enfants ? Quelle est la durée du travail ? Et le prix de la journée selon l'âge et le sexe ? Employez-vous des ouvriers à la tâche, et dans quelle proportion ? Que gagnent-ils en moyenne par jour ?

7. Quels sont les numéros du fil que vous produisez ? Quelle est la production par jour d'une broche dans chaque numéro ? Quelle est par année la production moyenne d'une broche dans votre établissement ?

8. Quels sont en ce moment les prix des fils que vous fabriquez ? Quel est le prix des similaires dans les pays voisins ? Quel était le prix des fils français et étrangers avant 1860 ?

9. Quel est le prix de revient d'un kilogramme de coton filé en distinguant le prix du coton en laine, les frais généraux à la main-d'œuvre ?

10. A quel chiffre peut-on évaluer la différence du prix de revient des fils français et des fils étrangers qui leur font concurrence et quels sont les éléments de cette différence ?

11. Quelles sont les améliorations qui ont pu être introduites dans votre filature depuis 1860 ?

12. Faites-vous du fil retors ? Quel est le prix de façon du retordage par kilogramme de coton filé ? Quelle a été l'influence du traité de commerce sur cette industrie ?

13. Quelle influence attribuez-vous à l'application du principe des importations temporaires aux tissus de coton ? Pensez-vous que le décret du 9 janvier 1870 soit de nature à nuire au développement de l'industrie de l'impression ?

14. Quelle importance a le tissage à la main dans votre industrie ? Dans quelles conditions est-il pratiqué ?

Tissage mécanique. — 15. Quelles sont les observations que vous avez à présenter sur le tarif concernant les tissus ?

16. Considérez-vous que ce tarif soit suffisant ou demandez-vous des modifications ? Dans le cas de l'affirmative, quelles sont ces modifications ?

17. Quelle est la provenance des fils que vous employez ? Faites-vous des achats de fils étrangers ? Quelle influence l'entrée des

fils étrangers exerce-t-elle sur le prix des fils en France ?

18. Quels sont les tissus que vous fabriquez ? Quel est le prix de revient de ces tissus en distinguant la matière première, les frais généraux et la main-d'œuvre ?

19. De quels moteurs vous servez-vous ? Si c'est un moteur hydraulique, quelle force en chevaux développe-t-il ? Combien vous coûte-t-il par année tout compris (location de la chute d'eau, achat, entretien de moteur, etc.) Si vous vous servez d'une machine à vapeur, quelle est sa force en chevaux ? Combien vous coûte-t-elle par année tout compris (achat, entretien, combustible, etc.) Quel combustible employez-vous ? A quel prix vous revient-il ? Quelle quantité en consommez-vous par an, et par 100 mètres de tissu produit ?

20. Combien de métiers avez-vous dans votre établissement ? Combien employez-vous d'ouvriers par 100 métiers ? Quelle est la proportion des hommes, femmes et enfants ? Quelle est la durée du travail ? Et le prix de la journée selon l'âge et le sexe ? Employez-vous des ouvriers à la tâche et dans quelle proportion ? Que gagnent-ils en moyenne par jour ?

21. Quels sont les prix des tissus que vous fabriquez ? Quel est le prix des similaires dans les pays voisins ?

22. A quel chiffre peut-on évaluer la différence du prix de revient des tissus français et des tissus étrangers qui leur font concurrence et quels sont les éléments de cette différence ?

23. Quelles sont les améliorations qui ont pu être introduites dans votre tissage depuis 1860 ? Quelle influence attribuez-vous à l'application du principe des importations temporaires aux tissus de coton ? Pensez-vous que le décret du 9 janvier 1870 soit de nature à nuire au développement de l'industrie de l'impression ?

NOTA. — Indépendamment des questions ci-dessus posées, les déposants sont invités à présenter les observations que pourrait leur suggérer le nouveau régime économique dans son application à leur industrie.

Impressions.—Teinture.—Blanchiment et Apprêts. — 24. Quelles sont les observations que vous avez à présenter sur les tarifs concernant les tissus de coton écrus, imprimés ou teints ?

25. Demandez-vous des modifications à ces tarifs ? Dans le cas de l'affirmative, quelles sont ces modifications ?

26. Quelle est la provenance des tissus que vous employez ? Faites-vous des achats de tissus étrangers et dans quelle proportion ? Quelle influence l'introduction des tissus étrangers exerce-t-elle sur les prix des tissus en France ?

27. Quels sont les tissus que vous mettez en œuvre ?

28. Quel est le prix de revient de vos tissus fabriqués (imprimés, teints ou blanchis), en distinguant la matière première, les frais généraux et la main-d'œuvre ?

29. Combien d'ouvriers employez-vous ? Quelle est la durée du travail de ces ouvriers ? Quel est le prix de la journée ?

30. Quelles sont les améliorations qui ont pu être introduites dans votre fabrication depuis 1860 ?

31. Votre industrie a-t-elle tiré profit du régime de l'admission temporaire des tissus de coton ? Dans quelle mesure et pour quelle espèce de tissus ce régime s'est-il montré plus particulièrement favorable ?

32. Quelle influence le décret du 9 janvier 1870 est-il de nature à exercer sur votre industrie et sur l'industrie du coton en général ?

NOTA. — Indépendamment des questions ci-dessus posées, les déposants sont invités à présenter les observations que pourrait leur suggérer le nouveau régime économique dans son application à l'industrie.

Documents statistiques à demander. — A. Quel est le nombre des filatures de coton existant dans la circonscription de la chambre de commerce ? Indiquer la spécialité de fabrication par numéro et l'importance respective des divers établissements par nombre de broches.)

B. Le nombre de broches a-t-il augmenté ou diminué depuis 1860 ? Dans quelle me-

La force en chevaux sera dans chaque cas évaluée en prenant pour mesure du cheval le travail de 75 kilogrammes élevés à un mètre par seconde. La force motrice sera mesurée à son point d'application primordial sur les aubes de l'appareil hydraulique, ou sur le piston à vapeur, sans réduction faite en vue d'estimer le travail utile.

sure et dans quel genre de fabrication ? Quel est le nombre des broches actuellement en activité ? Quel est le nombre des ouvriers employés par 1,000 broches dans chaque spécialité ?

C. Les établissements ont-ils renouvelé leur outillage ?

D. Quelle est la quantité de coton en laine employée par ces établissements dans les filatures de la circonscription antérieurement à 1860 ? Quelle est la quantité employée aujourd'hui par les mêmes établissements ?

Tissage mécanique. — E. Quel est le nombre de tissages existant dans la circonscription de la chambre de commerce ? (Indiquer autant que possible la spécialité de fabrication et l'importance respective des divers établissements ? Existe-t-il encore dans votre circonscription des métiers à bras et quelle peut être leur importance au point de vue de la production ?

F. Le nombre des métiers a-t-il augmenté ou diminué depuis 1860 ? Dans quelle mesure et dans quel genre de fabrication ? Quel est le nombre des métiers actuellement en activité ?

G. Quel est le nombre d'ouvriers employés par 100 métiers, soit pour le tissage mécanique, soit pour le tissage à la main ?

H. Les établissements ont-ils modifié leur outillage ?

Impressions, teinture, blanchiment et apprêts. — I. Quel est le nombre des établissements qui, dans la circonscription de la chambre de commerce, mettent en œuvre les tissus de coton écrus ? (Indiquer autant que possible la spécialité de fabrication et l'importance respective des établissements.)

J. Les établissements ont-ils augmenté ou diminué en nombre et en importance depuis 1860 ? Dans quelle mesure et dans quel genre de fabrication ?

K. Quel est le nombre d'ouvriers employés dans ces établissements, quelle est la proportion des hommes, femmes et enfants ?

L. Les établissements ont-ils modifié leur outillage et leur genre de fabrication ?

Chronique locale & départementale

M. H. Ternynck nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Je viens vous prier d'insérer la note suivante dans votre journal, afin que les habitants de la Fosse-aux-Chênes et de la rue de Tourcoing sachent ce qui se passe au sujet des ponts à construire sur le nouveau canal.

Messieurs les ingénieurs demandent l'avis du Conseil municipal de Roubaix sur deux plans qu'ils présentent. Le premier de ces plans propose un pont fixe à 25 mètres environ sur la gauche de la route départementale n° 44, en allant vers Tourcoing. L'administration le repousse car son exécution nécessiterait, dit-on, des pentes trop considérables. D'après le second projet, deux ponts tournants à doubles voies seraient placés, l'un à 25 m. à gauche de la route, l'autre à 25 m. à droite, de sorte que la route serait ainsi coupée et on se présenterait devant une sorte de préface.

Puisqu'il n'est pas possible d'obtenir un pont fixe, j'ai demandé ces deux ponts à doubles voies, mais avec cette condition que l'un de ces ponts fut placé sur la route même et le second à la droite, en allant vers Tourcoing, et à une distance de 50 m. comme le porte le plan des ingénieurs.

De son côté, M. Moreau, ingénieur de la ville de Roubaix, a présenté (avec le consentement de l'administration bien entendu) un autre plan qui consiste en un seul pont tournant sur la route, mais avec un pont fixe à 250 m. sur la droite, en pleine terre de labour et ne faisant face à aucune route, ni vers Roubaix, ni vers Tourcoing.

La commission doit se réunir mardi 8 mars et la solution adoptée ne tardera pas à être connue. En attendant, je me fais un devoir de porter l'état des choses à la connaissance des intéressés.

Agréé, etc.

HENRI TERNYNCK, conseiller municipal, membre de la commission.

A la réception de la lettre de M. Ternynck, nous nous sommes enquis pour savoir de quelle façon cette question si importante avait

été traitée devant le Conseil municipal et quelle résolution avait été adoptée. Il résulte de nos renseignements que le Conseil a émis le vœu de voir établir quatre ponts, savoir : un pont fixe en face le quartier de la Guinguette, deux ponts tournants à doubles voies pour desservir la route départementale, l'un sur l'axe même de la route, l'autre, à 50 m. sur la droite en allant vers Tourcoing, et enfin un pont fixe à 250 m. également sur la droite. Ces quatre ponts devaient dans la pensée du Conseil, être désignés sur le plan sans numéro d'ordre.

Puisqu'il n'est pas possible d'établir un pont fixe sur la route, ce qui est à notre avis, profondément regrettable, nous espérons que la première décision du Conseil sera maintenue en ce qui concerne les deux ponts tournants, à doubles voies. C'est la seule façon d'assurer la circulation et de ne pas compromettre les intérêts des riverains de la route de Roubaix à Tourcoing.

J. REBOUX.

Le ministre de la guerre vient d'adresser les circulaires ci-après à MM. les maréchaux et généraux, ayant un commandement.

Paris, le 3 mars 1870.

Messieurs, comme complément aux dispositions contenues dans la circulaire ministérielle du 12 février dernier, j'ai décidé que les militaires de la classe 1864, actuellement en congé de convalescence ou en congé à titre de soutien de famille, seraient rayés des contrôles des corps et inscrits sur ceux de la réserve.

Je vous prie d'assurer, chacun en ce qui vous concerne, l'exécution de cette décision. Recevez, etc., etc.

Le ministre secrétaire d'Etat de la guerre, Général LE MOEUR.

Paris, le 4 mars 1870.

Messieurs, j'ai décidé que les jeunes soldats de la 2<sup>e</sup> portion du contingent de la classe de 1868, actuellement dans les dépôts d'instruction, seraient renvoyés dans leurs foyers le 26 mars courant.

Je vous prie de donner, chacun en ce qui vous concerne, les ordres nécessaires pour assurer l'exécution de cette décision. Recevez, etc., etc.

Le ministre secrétaire d'Etat de la guerre, Général LE MOEUR.

Le Propagateur et le Memorial, de Lille, publient la note suivante :

Nous sommes heureux d'annoncer l'adoption par notre ville de la mesure prise à Lyon au sujet des monnaies Pontificales.

A partir de ce jour, l'échange pourra se faire chez M. Duprat, place Jussieu, 5, près du square de la Reine Hortense.

Le but de cette mesure étant de venir en aide aux détenteurs de petites sommes et non de favoriser des spéculations, chaque porteur ne pourra échanger plus de cinq francs. Le bureau sera ouvert de 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.

Par suite d'une circulaire émanant de la commission d'enquête parlementaire sur le régime économique, la Chambre de commerce d'Elbeuf convoque tous les manufacturiers, teinturiers, filateurs, marchands de drap, etc., à une réunion qui aura lieu mercredi prochain, 9 mars, à deux heures de l'après-midi, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

Cette réunion a pour objet de nommer des délégués à l'enquête.

Pour la chronique locale : ALFRED REBOUX

Une nouvelle chanson de Gustave Nadaud :

La Grande Classe.

J'ai visité la grande classe, Celle des premiers, des plus forts, Des adultes de haute race, Comme j'y suis entré, j'en sors.

Je voulais, dans mon ignorance, Admirer au moins une fois, Les premiers écoliers de France, Je les ai vus, et je les vois :

Le professeur est dans sa chaire, Les gradés, rangés à l'enrouer, S'arrondissent en demi-sphère Et se remplissent tout à l'entour.

Deux par deux, trois par trois, entre. Chaque élève, sans se presser, A droite, à gauche, au bord, au centre, En bas, en haut, va se placer.

J'en vois quelques-uns dans le nombre, Qui me paraissent assez vicieux, Mais en hiver la salle est chaude, Et puis j'ai de si mauvais yeux !

Professeur et maîtres d'étude, Disent : « Chut ! » à leurs écoles, Il paraît que c'est l'habitude, On ne se tait pas volontiers.

Plusieurs demandent la parole Pour erreurs au procès-verbal : Colza mis au lieu de pétrole, Et César au lieu d'Annibal.

Une virgule mal placée, Un point qui manque sur un i ; Une demi-heure est passée, Avant que cela soit fini.

D'aucuns, excusent leurs absences, D'autres, demandent des congés, Mais ne parlez pas de vacances, A ces travailleurs enrégés.

Un élève monte au pupitre, Et se met à lire un devoir, Dont il ne donne pas le titre, Nous allons voir, nous allons voir.

Mais il a la voix nasillarda, Et l'accent septentrional, Puis, autour de moi, l'on bavarde, Il écrit bien, mais parle mal.

Ils ont, aux leçons de lecture, Un usage assez singulier, Celui de battre la mesure, Avec des cotons à papier.

Cette leçon, il faut le croire, N'est que pour les adolescents, Les exercices de mémoire Seront bien plus intéressants.

Le professeur sonna la cloche, Le lecteur, comme un linga, blaga, Remet son cahier dans sa poche, Et revient s'asseoir à son banc.

Un autre monte à la tribune, Celui-ci recite par cœur, Il sait son texte sans lacune, A gauche on applaudit en cœur.

Aussitôt on murmure à droite, C'est mal ici, c'est bien là-bas, Il semble que chacun embolte, Le pas d'un chef qu'on ne voit pas.

Peut-être bien sont-ce deux frères, Qui, pour affirmer leur savoir, se tiennent deux thèses contraires, Moins par amour que par devoir.

Mais non ; voici la grosse classe, Alternant avec les tambours, Le professeur sonne sans cesse, Et les couteaux tapent toujours.

Mon Dieu, mon Dieu, comme ils en ont, De ces couteaux ! Mais, entre nous, Si l'on ne veut pas qu'ils s'amuse, Pourquoi leur donner des joujoux ?

Nous sommes en pleines tempêtes, Les mots aigus lancés dans l'air, Croisent les grosses épithètes, Le tonnerre étouffe l'éclair.

Deux élèves, ténor et basse, On rit tout petit, l'autre très grand, (L'on rit) nez à nez, face à face, Se heurtent en se contrariant.

Le petit n'en veut pas démordre, Le grand ne peut pas reculer, On crie : Asses ! A l'ordre ! A l'ordre ! De quel ordre veut-on parler ?

Je dis à mon voisin : De grâce, Ce bruit va-t-il bientôt cesser ? Moi, je suis venu pour la classe, Va-t-elle bientôt commettre ?

— Mais, monsieur, elle est terminée.

dessous une petite filature. Ils ne s'effrayèrent pas de ce voisinage, car ils ne songeaient pas encore à l'insalubrité qui pouvait en résulter pour eux ; la plupart même se réjouissaient d'avoir à portée un lieu où ils pouvaient vendre leurs laines sans se déranger. Cependant, peu à peu la filature prit du développement, le barrage se changea en solide chaussée, et les eaux commencèrent à refluer vers le bourg ; quelque cas de fièvre se manifestèrent ; on s'en plaignit, mais sans aigreur. Tout le monde croyait trouver un avantage à ce qu'un semblable établissement prospérât dans le pays ; on se résignait à acheter cet avantage par quelques inconvénients.

Cette résignation encouragea Laurent et ses associés, si toutefois ils en eurent connaissance. Leurs affaires allaient à merveille ; ils sentaient de jour en jour la nécessité de s'agrandir pour donner à leur fabrication toute l'extension dont elle était susceptible. Enfin, quelques années avant l'époque où commence cette histoire, l'établissement industriel avait subi sa dernière, sa plus importante métamorphose : de nouveaux bâtiments avaient été ajoutés ; la simple usine devenue manufacture de première main, elle avait été plus

qu'au village, et y répandait, pendant la majeure partie de l'année, la fièvre et l'épidémie.

Telle avait été l'histoire de Laurent et de sa fortune ; quant à sa vie privée, elle n'avait offert aucun circonstance bien remarquable. Sa femme, créature assez insignifiante, était morte vers le milieu de l'Empire, en lui laissant une fille qu'il avait fait élever sous ses yeux avec beaucoup de soin. C'était de cette fille que les pauvres de Précigny avaient parlé récemment avec tant d'éloges ; mademoiselle Laurent était, en effet, aux yeux des gens du pays, le bon ange qui les protégeait auprès du puissant manufacturier, comme son factotum, l'Anglais Smithson, était le mauvais génie qui lui attirait l'exécration publique.

Du reste, ce n'était pas sans raison que Nicolas avait tant insisté pour décider Alfred de Précigny à se charger des intérêts du village. A son arrivée dans la commune, le jeune émigré s'était tenu enfermé chez lui, témoignant assez par ses allures farouches qu'il n'entendait frayer avec aucun de ses voisins. Cependant, à la première nouvelle de son retour, on avait vu le manufacturier se rendre à la ferme, en habit de cérémonie pour visiter le fils de son ancien maître. Alfred avait reçu avec politesse, mais sans empressement, la visite de sorte que,

Cette démarche, insignifiante en apparence, avait néanmoins inspiré au vieux Nicolas de secrètes espérances pour le succès de la cause dont le comte se faisait le champion. Quel motif, en effet, pouvait avoir eu Laurent, cet homme positif dont la vie avait été une spéculation perpétuelle, de se montrer si empressé envers un jeune homme pauvre, isolé, sans amis, lui, riche, influent, lié avec tous les personnages importants du département ? De deux choses l'une : ou le manufacturier, malgré son extérieur sec et froid, avait conservé un bon souvenir de ses premiers bienfaiteurs et avait reporté sur le fils la reconnaissance qu'il éprouvait pour le père, ou bien il avait un intérêt quelconque et secret à ménager Alfred de Précigny. D'un autre côté, Nicolas savait de science certaine qu'à la fabrique on s'occupait beaucoup du jeune comte ; plusieurs fois on avait interrogé les gens du village sur les habitudes d'Alfred ; plusieurs fois on avait demandé s'il boudait toujours ; on s'informait de ses démarches les plus indifférentes, et la curiosité campagnarde n'aurait pas eu été le seul motif de ces potées enquêtes. Bref, de tout ceci Nicolas conclut que si quelqu'un au monde pouvait obtenir du manufacturier des concessions importantes en faveur de ses malheureux compatriotes, c'était certainement Al-

point de vue différent. Tout en allant à la fabrique, il se rappelait avec quelle hauteur il avait reçu jadis l'ancien homme d'affaires de son père ; il songait que nécessairement un parvenu avait dû lui garder rancune de l'impolitesse qu'il avait commise en ne lui faisant pas de visite ; d'ailleurs, il ne l'ignorait pas, ce que la plupart des hommes pardonnent le moins ce sont des services rendus. Il n'espérait donc rien à l'amiable du riche fabricant, et il se préparait à la lutte avec courage. Encore sous l'impression de la scène désolante du cimetière, fier de la confiance dont il était investi par une population entière menacée de mort, il pressait le pas de son compagnon et semblait impatient de se trouver en présence de l'auteur de tant de maux.

Nicolas se garda bien de diminuer cette ardeur ; loin de là, pendant le chemin, il se plut à entretenir le jeune comte des anciens seigneurs de Précigny, au sujet desquels il savait une foule d'anecdotes particulièrement intéressantes pour leur descendant. Il prenait texte de tout pour citer quelque action louable, quelque trait généreux d'un Précigny. Lui, l'aïeul d'Alfred avait fait relever une pauvre chaumière qui tombait en ruines ; là, son bisaïeul avait tué d'un coup de fusil un beau-fils furieux prêt à éventrer un père. Un peu plus loin, on s'arrêtait devant le petit champ

terre, afin de doter la province de précieux tubercule. Ces souvenirs si honorables augmentaient l'enthousiasme de l'impétueux jeune homme ; brûlait à son tour de tenter quelque chose en faveur de ces bonnes gens dont les pères avaient été si longtemps la Evidente visible ; il roulait déjà dans sa tête des projets inexécutables peut-être, mais à coup sûr pleins de générosité et de dévouement.

Les promeneurs avaient pris un chemin en assez mauvais état, qui suivait les sinuosités vagabondes du terrain ; bientôt ils atteignirent l'habitation si solide et si haute, barrière puissante de cette masse d'eau. A l'extérieur se levait la magnifique usine de M. Laurat.

(La suite au prochain numéro.)

GUERISON... Brochure de 36 pages... 50 centimes par poste... Boulevard Magenta, 101.